

LES MERCURIALES

COMMERCIALIZATION DES VINS DE TABLE ET DES VINS DE PAYS. L'Office National Interprofessionnel des vins communique : les volumes et les prix moyens constatés sur les contrats d'achats présentés au visa de l'Onivins et communiqués aux commissions de cotation au cours de la période du 16 au 23/03/2006 sont les suivants :

COMMISSION OFFICIELLE DE COTATION DES VINS DU LANGUEDOC (AUDE-HÉRAULT-GARD) DES COURTIERIS ASSERMENTÉS. Période du 18 au 31 mars 2006. VOLUMES ET PRIX MOYENS. VINS DE TABLE, VINS DE PAYS, VINS D'APPELLATIONS D'ORIGINE.

BORDEAUX 27 mars 2006. Du 20 au 24/03/2006. Cotation du Syndicat régional des Courtiers en vins et spiritueux de Bordeaux, de la Gironde et du Sud-Ouest. ■ VINS ROUGES, ■ VINS BLANCS, ■ BERGERACOIS.

PERPIGNAN 03 avril 2006. Commission de constatation du cours des vins dans les Pyrénées-Orientales. VIN DE TABLE rouge, Réc. 05 : 11°6 à 14°9 : 2,30 à 3,05 €/hl. ■ VINS DE TABLE, ■ VINS DE PAYS.

MONTPELLIER 4 avril 2006. Du 24 au 30/03/2006. Commission spéciale européenne. VDT : 11°9 - 36 177 hl - 3,00 €/hl. ■ VINS DE TABLE ROUGES, ■ VINS DE PAYS.

NARBONNE 30 mars 2006. Du 23 au 29/03/2006. Cotation européenne. VDT : insuffisance d'affaires, pas de cote. ■ SYLVANER/CHASSELAS, ■ PINOT GRIS.